

SALON DE MAI

Comité Directeur

Président : Gaston Diehl

Secrétaire Générale : Jacqueline Selz

Artozoul, Assadour, Bertrand-Moulin, Brown, Charpentier, Corneille,
Coutaud, Couturier, Dayez, Delahaye, Despierre, Dorny, Etienne-Martin,
Gili, Gilioli, Kermarrec, Kijno, Labisse, Carolina Lee, Lobo, Pignon,
Poncet, Singier, Vieillard, Vimard, Viseux, Isabelle Waldberg,
Hugh Weiss, Xénakis. Secrétaire du Comité: Yvon Taillandier.

Association
régie par la Loi de 1901
Siège social:
8, rue Victorien Sardou
75016 Paris
Tél. 288 44-01
C.C.P. 4.630.63 Paris

Paris, le 20 Mars 1975

Cher Ami,

Le Comité Directeur serait heureux de vous compter parmi les
exposants du 3^e Salon de Mai (1975) qui aura lieu :

dans les salles New-York, I4-I6, Quai de New-York, Paris-16^e
(métro Alma) pour la peinture et la gravure.

Les sculptures seront exposées sur les terrasses du Musée National
d'Art Moderne et du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris donnant
sur le quai de New-York.

Vernissage Mardi 13 Mai, de 16 heures à 23 heures.

L'organisation du Salon et l'impression du catalogue réclamant
des délais importants, nous vous demandons d'avoir la gentillesse de nous
retourner votre notice avant le 12 Avril.

Avec nos amitiés.

Pour le Comité Directeur

Jacqueline Selz

Secrétaire générale

Prière de tourner la page....

Renseignements

Vous êtes invité à exposer une sculpture. Les sculptures devant être exposées dehors, prière de prévoir un matériau résistant aux intempéries et suffisamment stable en cas de vent violent. Ces conditions d'exposition rendent indispensable que votre oeuvre soit de grand format ou, du moins, qu'une de ses dimensions dépasse un mètre.

Si un socle est nécessaire à votre oeuvre, nous vous demandons de l'apporter.

Frais de participation : 120 francs par exposant, à régler avant le dépôt de votre oeuvre, au nom du Salon de Mai, 8, rue Victorien Sardou - 75016 Paris.

soit à son chèque postal n° 4.630.63 Paris
soit par chèque bancaire.

Ne pas envoyer de lettre recommandée.

Dépôt des oeuvres : les Lundi 5 et Mardi 6 Mai, de 10 H. à 19 H.

sur les terrasses du Musée National d'Art Moderne et du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, côté quai de New-York.

Le certificat de dépôt ci-joint vous servira de reçu.

Tous les frais d'emballage et de transport aller et retour et, s'il y a lieu, les frais de douane et de manutention sont à la charge de l'exposant.

Retrait des oeuvres: le Lundi 16 et le Mardi 17 Juin de 10 H. à 18 H.
Même lieu que pour le dépôt.

Après le 17 Juin toute oeuvre qui n'aura pas été retirée sera, aux frais de l'exposant, transportée et entreposée dans les magasins de l'Agence Maritime Delamare à Vitry (téléphoner à BOL. 67-49) où elle ne pourra pas rester plus d'un mois.

ASSURANCE : Le Salon de Mai n'assurant pas les oeuvres, décline toute responsabilité. Il appartient donc au propriétaire de l'oeuvre de l'assurer lui-même, contre tous risques, vols, détériorations, etc... ce que nous lui conseillons vivement.

Au cas où votre oeuvre serait vendue, nous vous demandons de prévoir dans son prix de vente un pourcentage de 10 % pour frais de secrétariat.

CERTIFICAT DE DEPOT

Pour recevoir le cachet du Salon de Mai, il doit être présenté en même temps que votre oeuvre, le jour du dépôt. Il vous servira de reçu. Vous devez le garder et le rendre au secrétariat pour reprendre votre oeuvre.

Frais de participation (à régler avant le dépôt) : 120 francs.

NOM : Prénom : a déposé
une sculpture au 31ème Salon de Mai 1975 (Vernissage le Mardi 13 Mai de 16 H. à 23 H.)

Dates et lieu du dépôt des oeuvres : Le Lundi 5 et le Mardi 6 Mai;
de 10 H. à 19 H. sur les terrasses du Musée National d'Art Moderne et du Musée
d'Art Moderne de la Ville de Paris, côté quai de New-York.

Retrait des oeuvres : le Lundi 16 et le mardi 17 Juin de 10 H. à 19 H., même
lieu que pour le dépôt.

Après le 17 Juin toute oeuvre qui n'aura pas été retirée sera aux frais de l'exposant,
transportée et entreposée dans les magasins de l'Agence Maritime Delamare, à Vitry
(téléphoner à BOL. 67-49) où elle ne pourra pas rester plus d'un mois.

NOTICE

à envoyer avant le 12 Avril 1975, à Jacqueline Selz, Salon de Mai, 8, rue Victorien
Sardou, 75016-PARIS (tél. 238.44.01).. Ne pas envoyer de lettre recommandée.

Je soussigné: NOM Prénom :

né le à

ADRESSE PERSONNELLE (POUR L'ENVOI DES CARTES DE VERNISSAGE)

ADRESSE qui doit figurer dans le catalogue (ou s'il y a lieu nom de la Galerie).

accepte de participer au 31ème Salon de Mai avec la sculpture suivante :

TITRE :

Prix Dimensions (si possible)

ou : Pas à vendre.

Au cas où mon oeuvre se vendrait, je prévois dans son prix un pourcentage de 10 %
pour frais de secrétariat.

Tous les frais d'emballage, de transport aller et retour et, s'il y a lieu, les
frais de douane, sont à ma charge ainsi que les frais de manutention.

ASSURANCE : Je reconnais que le Salon de Mai n'assurant pas les oeuvres, décline
toute responsabilité et qu'il appartient donc au propriétaire de
l'oeuvre de l'assurer lui-même comme il lui est vivement conseillé,
contre tous-risques, vol, détériorations, etc...

Signature :

Téléphone personnel :

Siège social du SALON DE MAI
8, rue Victorien Sardou - 75016 PARIS
Tél. : 288 44.01

Jacqueline SELZ, secrétaire générale
C.C.P. Salon de Mai 4.630.63 Paris

Pour la correspondance le nom
de Jacqueline Selz doit toujours
être mentionné sur l'enveloppe.

Ne pas envoyer de lettre recommandée.

INSTITUTO de arte contemporânea